

COMMUNIQUE DE PRESSE

3 avril 2023

Lancement de la Semaine des métiers du tourisme à la Préfecture de région à Marseille



« Intervention ce matin, à la préfecture de Région à Marseille, en qualité de vice-président de la Région Sud, en charge du développement économique et du tourisme dans le cadre de la Semaine des métiers du tourisme qui se déroule partout en France du 3 au 9 avril à l'initiative de la ministre Olivia Grégoire. La Région Sud investit chaque année 17 millions d'euros dans la formation et dans l'emploi des métiers du tourisme. Il est important d'innover pour faire bouger les lignes et de trouver des solutions pérennes en matière d'emploi. Les aspirations des jeunes générations évoluent, à nous de nous adapter et d'aller de l'avant.

J'ai présenté le nouveau dispositif GESTE créé par le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce groupement d'entrepreneurs du sud pour un tourisme engagé doit, de manière très pragmatique, faciliter les démarches pour les employeurs et apporter des garanties aux futurs salariés. »

François de Canson,
Vice-Président de la Région Sud
Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président d'ADN Tourisme

Contact presse : Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
Philippe Courtois p.courtois@crt-sud.com – 06 15 08 09 73

Le Groupement d'Entrepreneurs du Sud pour un Tourisme Engagé



Afin de **lutter contre la pénurie d'emplois dans les métiers du tourisme**, le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur innove en créant « **GESTE** », une opération pilote en France. Cette initiative permet de **regrouper plusieurs entreprises du tourisme afin d'employer des salariés qu'une entreprise ne pourrait pas recruter seule à temps plein** : par exemple, en ne signant qu'un seul contrat, un serveur pourrait faire sa saison d'été dans un hôtel au bord de mer, et sa saison d'hiver à la montagne ou bien un réceptionniste pourrait travailler dans divers établissements tout au long de l'année.

Avoir un seul employeur, c'est optimiser son temps de travail et avoir une sécurité d'un emploi stable et durable, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on multiplie les contrats courts. Cela permet aussi d'obtenir par exemple plus facilement un crédit immobilier pour s'installer durablement dans la vie active. Afin de s'ancrer dans un tourisme engagé, les professionnels de GESTE ont mis en place une charte de bienveillance :

1. Accueillir, intégrer et fidéliser
2. Assurer sécurité, santé et bien-être au travail
3. Inscrire la gestion du personnel dans une démarche de qualité
4. Mettre en œuvre une politique salariale motivante
5. Développer l'employabilité, l'inclusion, la lutte contre les discriminations et l'égalité femme homme
6. Promouvoir le savoir être et les savoir faire
7. Valoriser les compétences et l'expérience acquises
8. Permettre la participation active à la vie de l'entreprise
9. Faciliter la professionnalisation et les évolutions de carrière, le « savoir-devenir »
10. Encourager la mobilité entre les métiers, les générations
11. Respecter les normes environnementales et travailler sur la réduction des impacts environnementaux
12. Engager des actions de solidarité sur son territoire ou autre

Comment rejoindre le mouvement ? Une formation en Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est comprise pour les entreprises adhérentes afin de gagner en attractivité auprès de salariés en recherche de sens. Une convention de partenariat va être établie avec Pôle emploi pour gagner en fluidité entre les postes à pourvoir et les candidats.

Plusieurs entreprises ont déjà rejoint le groupement : l'Intercontinental, l'Hôtel Carré Vieux Port et le SOFITEL de Marseille, l'Hôtel Renaissance à Aix-en-Provence, l'Hôtel Les Medes à Porquerolles et l'Hôtel Mercure Notre Dame et le Novotel Centre à Nice...

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site internet de GESTE : www.emploistourismedurable.com

Pour tous les hébergeurs en recherche de salariés motivés, c'est maintenant sur l'adresse mail suivante : geste@emploistourismedurable.com

A PROPOS DU COMITE REGIONAL DE TOURISME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Comité Régional de Tourisme assure une démarche de promotion et de communication à destination des clients internationaux et français afin de soutenir une économie touristique et durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien avec ses professionnels du tourisme. Rendre visibles nos destinations à l'international, promouvoir des destinations compétitives et créer du lien avec nos clients, sont les 3 objectifs qui orientent l'action du CRT, tant en direction du grand public, des organisateurs de voyages que des médias. La stratégie développée autour des 3 marques Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur, constitue la pierre angulaire des dispositifs marketing mis en œuvre par le CRT depuis plusieurs années. Orientée client, basée sur une gouvernance spécifique à chaque marque et la mutualisation de moyens, elle monte résolument en puissance.